



HAL
open science

Le 'cas Mathieu' ou l'entretien renversé

Gilles Bastin

► **To cite this version:**

Gilles Bastin. Le 'cas Mathieu' ou l'entretien renversé. Sur le journalisme, 2012, 1 (1), pp.40-51.
halshs-00738468

HAL Id: halshs-00738468

<https://shs.hal.science/halshs-00738468>

Submitted on 30 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le « cas Mathieu » ou l'entretien renversé¹

« Ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi, et surtout les pratiques des enquêtés. »

(Demazière, 2008 : 33)

Gilles Bastin
IEP Grenoble, PACTE
gilles.bastin@iepg.fr



La méthode de l'entretien de recherche a acquis une grande visibilité dans les sciences sociales contemporaines : la publication de numéros spéciaux de revues qui lui sont consacrés, sa place de choix dans les programmes pédagogiques à destination des étudiants en sociologie, la multiplication des ouvrages de méthodologie visant à en définir les contours et à en populariser l'usage ou encore la publication d'ouvrages composés essentiellement à partir d'entretiens² en attestent. Pour certains l'entretien est même devenu, au fil du temps, « la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de telle ou telle collectivité : travailleurs exerçant la même activité professionnelle, militants participant au même collectif d'engagement, individus occupant une même position dans l'espace social, membres d'un groupe traversant la même épreuve, affrontant le même événement, effectuant les mêmes activités pratiques, etc. » (Demazière, 2008 : 15) La sociologie est donc largement devenue une « science de l'entretien » comme l'annonçaient dans les années 1950 les deux éditeurs d'un numéro spécial de l'*American Journal of Sociology* consacré à ce sujet (Benney, Hughes, 1956).

Pour citer cet article

Référence électronique

Gilles Bastin, « Le « cas Mathieu » ou l'entretien renversé. », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012.

URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

Le consensus qui entoure l'entretien dans cette discipline est cependant fragile³. Toutes les enquêtes sociologiques qui y recourent doivent, d'une manière ou d'une autre, définir et justifier la méthode (qu'il s'agisse des conditions dans lesquelles le sociologue a obtenu, réalisé ou interprété les entretiens). À la différence de certaines techniques statistiques, l'entretien n'est pas une « boîte noire » que l'on pourrait utiliser à l'envi sans jamais avoir à l'ouvrir. La diversité des préconisations méthodologiques que l'on peut trouver dans les manuels, comme les variations sémantiques qui affectent le terme (on parlera ainsi d'entretien « non-directif », « approfondi », « compréhensif »...), en témoignent. D'une certaine façon, si l'entretien de recherche s'est bien imposé en sociologie, c'est davantage comme pratique que comme théorie⁴. De ce fait, les débats multiples qui parsèment son histoire ne permettent en rien de dissoudre la part de « mystère » qui entoure cette méthode. Ils s'apparentent très souvent à des plaidoyers *pro domo* visant à justifier l'une ou l'autre façon de mener un entretien, en général celle choisie par l'auteur (Demazière, 2008 : 15).

Une part de ce « mystère » tient sans doute au fait que l'entretien, selon la formule célèbre de Pierre Bourdieu, est une « *relation sociale* »⁵ qu'aucune codification méthodologique ne pourra jamais régler *a priori* et qui relève plus de l'entraînement méthodologique du sociologue que de sa formation dans des manuels. Une autre tient à l'impossibilité de séparer — en matière d'entretien comme en d'autres matières — les pratiques méthodologiques des chercheurs des façons très diverses que ceux-ci ont de considérer l'activité même de recherche (Laurens, 2007).

On n'ajoutera pas ici à ces débats. Cet article vise plutôt à explorer un point aveugle de la discussion sur les entretiens. Il est en effet frappant de constater que les questions relatives à la situation d'entretien elle-même, que l'on appellera son *endroit* — notamment toutes celles qui traitent des façons de réduire la distance sociale « verticale » entre le sociologue et son interlocuteur — ont souvent pris le pas, dans la littérature méthodologique, sur celles relatives à la négociation des à-côtés et des marges non visibles de l'entretien. Nous appellerons ces marges l'*envers* de l'entretien (conditions d'obtention de l'entretien, discussion sur son format et son usage, conventions de retranscription, etc.). Elles sont en général recouvertes par la transcription finale et l'analyse de l'entretien.

Un des effets du primat méthodologique de la situation (l'*endroit*) sur sa négociation (l'*envers*) est la position centrale occupée par le sociologue dans la réflexion sur ce qui se passe pendant un entretien.

Cette position peut paraître logique en matière de méthodologie mais n'en est pas moins marquante dans une discipline qui s'est souvent distinguée par le fait qu'elle a affaire à des objets agissants et dotés de réflexivité dont on voit mal comment et pourquoi ils seraient réduits à l'inaction pendant et après l'entretien. Le sociologue est le plus souvent perçu comme l'acteur principal de ce qui se passe pendant un entretien⁶. La personne interviewée n'est, quant à elle, le plus souvent considérée pour sa part que comme un support de représentations, de discours ou de dispositions que l'entretien permettrait, bon gré mal gré, de révéler si un certain nombre de conditions de félicité méthodologiques sont respectées par le sociologue.

De nombreuses situations d'entretien se déroulent pourtant dans des conditions de symétrie sociale entre intervieweur et interviewé⁷. Si elles ont été moins souvent décrites que les situations d'asymétrie sociale illustrées par les exemples polaires de l'entretien avec des membres des classes populaires d'un côté et avec des chefs d'entreprise ou des membres de l'aristocratie de l'autre, elles n'en sont pas moins intéressantes. La neutralisation des effets de verticalité sociale permet en effet de révéler dans ce cas les tensions « horizontales » qui peuvent naître de la confrontation avec le sociologue et donc de remettre l'interviewé au centre de l'analyse. Autour de l'entretien se joue en effet souvent un jeu dans lequel la stratégie et la tactique de l'interviewé méritent autant d'attention que celle de l'intervieweur. En acceptant de renverser l'échelle verticale à partir de laquelle il aborde l'interview et de se considérer comme un partenaire ordinaire de la situation d'entretien, le sociologue ne fait pas seulement acte de réalisme ; il se donne aussi les moyens de constituer de nouveaux matériaux pour sa recherche.

Aucune situation d'entretien ne révèle aussi bien cette dimension cachée de cet exercice que celle qui réunit un sociologue et un journaliste⁸. Ceux-ci ont en effet été décrits comme des « *quasi-collègues* » (Bourdon, 1992 : 57) et ils sont souvent engagés dans des formes de concurrence professionnelle autour des problèmes sociaux auxquels ils s'intéressent et des méthodes qu'ils emploient, notamment celle de l'entretien qui est pratiqué — certes pas à l'identique — dans les deux professions⁹. Lorsqu'un sociologue réalise un entretien avec un journaliste, il ne peut que difficilement faire comme s'il était le seul des deux à maîtriser (ou à chercher à maîtriser) l'exercice.

En analysant les conditions particulières dans lesquelles se déroule une situation d'entretien entre un sociologue et un journaliste (le « cas Mathieu »),

nous essaierons de montrer que l'on doit parfois inverser le questionnement méthodologique et chercher dans l'entretien la manifestation d'un processus d'interaction dans lequel l'interviewé est l'acteur principal et le sociologue une matière qui lui sert à éprouver ses pratiques professionnelles et à revendiquer une position dans un système professionnel. Nous proposons dans cet article de renverser le regard porté sur l'entretien de plusieurs manières. Il s'agira d'abord de retourner l'entretien pour voir le fil dont il est cousu par l'intervieweur et l'interviewé, c'est-à-dire s'intéresser davantage à ce qui se passe autour de l'entretien qu'à ce qui se dit pendant. Ce mouvement conduira à noter que les rôles habituels dévolus à l'enquêteur et à l'enquêté sont parfois *inversés* dans la pratique de la recherche. Accepter de voir l'enquêté *renverser* le protocole de l'entretien et essayer de comprendre pourquoi il le fait peut dans ce cas produire – en même temps que quelques impuretés méthodologiques – de la connaissance sociologique.

Au-delà du cas présenté, la question de savoir ce qui se passe dans la rencontre entre un sociologue et un journaliste renvoie finalement à celle du rapport de ces deux disciplines à l'entretien. S'il y a un *envers* de l'entretien, c'est aussi dans ce sens : cette pièce de monnaie méthodologique qu'est l'entretien a plusieurs faces et elle peut très aisément être retournée par l'un des deux protagonistes. Une réflexion méthodologique sur les conditions dans lesquelles se joue ce type d'entretiens peut donc difficilement faire l'impasse sur ce savoir-faire disputé des sciences sociales et du journalisme qu'est l'entretien.

Le « cas Mathieu »

Au moment où eut lieu l'entretien de recherche que nous utilisons comme étude de cas, le journaliste auquel nous nous intéressons (que l'on appellera Mathieu) travaillait comme correspondant d'un journal français à Bruxelles. Il avait acquis une certaine notoriété parmi ses confrères et ses interlocuteurs pour avoir révélé dans son journal des faits relatifs à la politique de lutte contre l'épidémie de maladie de la vache folle qui avaient embarrassé la Commission européenne. À la fin de l'année 1998, Mathieu était aussi parmi les premiers à avoir écrit des articles portant sur des soupçons de prise illégale d'intérêt au sein de la Commission européenne, mettant notamment en cause l'entourage de la commissaire française Édith Cresson. Cette affaire prit une importance croissante dans les mois qui suivirent. Elle fit de ce journaliste une figure déterminante du « scandale » qui en découla, jusqu'à la démission de la Commission le 16 mars 1999¹⁰.

Au même moment, Mathieu écrivait des articles dénonçant un certain nombre de ses collègues dont l'activité, à ses yeux, ne satisfaisait plus aux nouveaux standards moraux de la profession, par exemple le fait qu'ils acceptaient des voyages « *toute presse payée* » pour reprendre un de ses titres. Il passait alors, au choix, pour un traître égocentrique (pour les journalistes dénoncés dans ses articles pour qui exposer les conditions du travail journalistique n'était pas *fair play*) ou pour un héros plein de panache (pour d'autres journalistes parmi ceux qui voulaient faire avancer les « affaires » et la cause d'un journalisme d'investigation intransigeant).

Ce journaliste était, sur le terrain de la recherche que je venais d'entamer à Bruxelles, le centre de beaucoup de regards et de conversations. Il était d'ailleurs déjà très demandé pour des entretiens par d'autres journalistes et par certains universitaires. Lorsque je suis à mon tour arrivé dans son bureau le 30 mars 1999, les doutes qui pouvaient me rester sur son importance dans les processus en cours dans ce que je commençais à appeler le « monde » de l'information européenne à Bruxelles s'évanouirent. Il m'accueillit en effet en brandissant un article du *Washington Post* qu'il venait de recevoir par fax et qui vantait, sous le titre « *Score One for Real Journalists* », le travail de son journal à Bruxelles – c'est-à-dire finalement son travail. C'était son « *bâton de Maréchal* » comme il le dit rapidement dans l'entretien¹¹.

Cet entretien, d'une durée de 1 heure 10, était un des premiers réalisés sur ce terrain. Il avait porté essentiellement sur la carrière de Mathieu (un ancien juriste universitaire devenu journaliste dans les années 1980), son travail avec la Commission européenne et ses relations avec ses collègues. Je l'avais retranscrit *in extenso* en restant très fidèle à l'enregistrement. Cet entretien avait donné la matière d'un encadré devant paraître dans un article rédigé un peu auparavant. Pour bien mettre l'accent sur le rôle singulier de ce journaliste – qui avait adopté un ton très ferme dans l'entretien en matière de déontologie – et par référence à l'article du *Washington Post*, il était intitulé « *Un "vrai journaliste" en entrepreneur de morale* » (Bastin, 2002 : 176-179).

La « situation d'entretien » aurait pu trouver là sa conclusion. Cependant, l'enquête se poursuivant sur le terrain bruxellois il m'avait paru nécessaire de solliciter ce journaliste – que je croisais régulièrement à Bruxelles – pour un second entretien. Je prolongeais en quelque sorte l'interaction liée au premier entretien comme on s'en rend bien compte dans le texte du courrier électronique envoyé à ce journaliste et qui fait directement référence au premier entretien. L'objectif de ce second entretien était

double : obtenir des précisions sur des éléments d'information le concernant et ouvrir de nouveaux terrains à l'occasion d'un second contact. Je souhaitais en effet analyser au moyen d'un logiciel de statistique lexicale les articles que Mathieu avait écrits à Bruxelles sur l'affaire Cresson (qui avaient fait sa notoriété) et accéder à ses archives personnelles à ce sujet, notamment celles concernant les procès en diffamation dans lesquels il avait été mis en cause à cette occasion.

Les conditions dans lesquelles s'était passé le premier entretien, la familiarité que ce journaliste avait établie avec moi, son passé d'universitaire et l'intérêt qu'il portait à être interviewé par un chercheur faisaient que j'avais joint à ce message la dernière version de l'article en cours de publication (e-mail du 12 juin 2001 à 16 h 33).

*« Bonjour, vous vous rappelez peut-être de l'entretien que nous avons eu en mars 1999 au sujet de votre carrière à Bruxelles. Le DEA que je préparais alors s'est transformé en thèse et j'ai multiplié depuis les chantiers de recherche (j'ai utilisé une partie de cet entretien dans un article qui paraît en ce moment dans un ouvrage collectif sur les métiers de la construction européenne ; je le joins à ce mail). Je reviens vers vous avec un double intérêt : – je voudrais d'abord approfondir l'entretien que nous avons déjà eu. Je reviendrai à Bruxelles en septembre. Serait-il possible alors de nous rencontrer ? – j'ai un projet plus immédiat de comparaison des modes d'interprétation de la crise de 1998-1999 dans **** et **** [nom des journaux] (ramenés bien sûr aux positionnements et aux carrières professionnelles de **** et vous). Je mène des analyses de contenu sur le corpus des articles publiés entre le 1^{er} juillet 1998 et le 31 avril 1999. Pour ceux de ***** pas de problèmes : ils sont disponibles sur le CD-Rom de ****. Pour les vôtres c'est plus compliqué : le site de **** n'est pas très exhaustif et je n'ai pas de CD-Rom. Vous serait-il possible de me communiquer ces articles (format texte ou Word) ou de m'indiquer une personne à joindre au journal pour les obtenir ? J'ai quelques idées assez "amusantes" je crois sur ce que pourrait donner cette comparaison (tant du point de vue des rhétoriques employées que des modes d'appréciation de la réalité). Je vous serais très reconnaissant de m'aider à la mener et vous en communiquerai bien sûr les résultats. Merci de votre lecture. Gilles Bastin »*

Ce courrier visait clairement à « enrôler » ce journaliste dans la recherche en cours et livrait de ce fait beaucoup d'informations sur cette recherche, sur un ton que permettait la familiarité symétrique de nos deux univers professionnels comme le type de relations que nous avions nouées.

Cet enrôlement ne tarda à produire ses effets mais dans un sens totalement imprévu. Dans un message envoyé trois heures seulement après la réception du mien, Mathieu, tout en maintenant le jeu de l'interaction, contestait vigoureusement la retranscription intégrale de l'entretien au motif que « *ce n'est absolument pas la règle en la matière* » (e-mail du 12 juin 2001 à 19 h 37).

« Cher Monsieur, À la lecture de votre très intéressant et très passionnant article, je me suis étranglé à la lecture de mes propos : la retranscription mot à mot d'un entretien oral n'est absolument pas la règle en la matière. Vous devez le réécrire en bon français. Sinon, j'aurais fait extrêmement attention à mon expression orale (ce qui est le cas lorsque je m'exprime à la TV ou à la radio) ou je vous aurais interdit d'enregistrer. Je me demande ce qu'ajoute un "euh..." par exemple. Bref, s'il est encore temps, merci d'intervenir sur mes propos ou de me laisser le loisir de remettre tout ça au clair. Sinon tant pis. Mais, pour nos prochains entretiens, j'insiste sur ce point : je veux désormais relire ce que vous mettez dans ma bouche. Vraiment. Tant qu'à passer à la postérité universitaire, autant que ce soit en bon français. Bien à vous. Mathieu »

Les sociologues sont en général prévenus du fait que la retranscription intégrale des propos des enquêtés déroge au « bon français » et peut donc choquer. Le conflit qui s'engageait sur la question des « euh » et de quelques autres impropriétés grammaticales assez usuelles dans ce type d'exercice aurait donc pu paraître bénin. Une de ces péripéties insignifiantes de la vie de chercheur que l'on occulte en général dans le rendu de l'enquête, à l'endroit¹².

Puisque l'objectif est ici de réfléchir à l'envers, la suite de cette interaction doit être analysée. Pris ainsi de court et sommé de me justifier par un journaliste qui confondait manifestement les entretiens qu'il réalisait (ou ceux qu'il donnait régulièrement à la radio ou à la télévision du fait de son statut singulier sur ce terrain) et ceux que pratiquent les sociologues, j'ai essayé de rétablir une forme d'équilibre en n'hésitant pas à manifester ce conflit méthodologique et à en exagérer la portée par quelques arguments d'autorité (e-mail du 13 juin 2001 à 15 h).

« Cher Mathieu, Je me réjouis de l'appréciation que vous portez sur cet article. J'ai attentivement relu le passage qui contient les extraits d'entretiens. Je reconnais que j'aurais pu pousser un peu plus loin le passage au "bon français" mais la règle en cette matière (ie la retranscription d'entretiens sociologiques) est plutôt d'intervenir le moins possible sur les propos de la personne interrogée. De ce point de vue il ne faut pas je crois comparer ce type de maté-

riau avec un entretien journalistique ou une intervention télévisée. La richesse de ce type de matériaux tient justement dans le fait qu'il est peu "lissé" et indexe donc directement le propos sur une expérience personnelle. C'est une des raisons pour lesquelles ces extraits figurent dans un encadré et pas dans le corps du texte. Il est souvent difficile pour des professionnels de la parole (orale ou écrite) de se relire ainsi mais, si cela peut vous rassurer, votre entretien n'est pas différent de ce point de vue de tous ceux qui me sont jusqu'ici passés entre les mains. Et puisque tout, en matière de correction de l'expression, est fonction de l'horizon d'attente du lecteur, je peux aussi vous assurer que les lecteurs de ce texte sont habitués à ce type de rapport à l'entretien. Je serai bien sûr plus attentif à ce problème pour de futures utilisations de vos propos. J'ai contacté hier ***** qui n'a malheureusement pas pu beaucoup m'aider. Il dispose d'une liste de titres d'articles mais pas de la version électronique du texte intégral. Celui-ci est effectivement sur un CD-Rom ou sur Internet mais à un prix très élevé. Je vais donc essayer de trouver un accès universitaire à ce CD-Rom. Je vous donne des nouvelles dès que possible. Merci. Gilles Bastin »

Cette leçon de sociologie (qui me conduisait à répondre à des questions au lieu d'en poser) ne devait cependant pas mettre en péril l'interaction puisque celle-ci était nécessaire pour ouvrir un nouveau terrain, celui des fichiers d'articles. Pour marquer la prise de distance avec les prétentions méthodologiques du journaliste, je passais du « Bonjour » au « Cher Mathieu ».

La réponse de Mathieu, 42 minutes plus tard, montre que mes arguments et toute l'autorité que j'avais essayé d'y mettre ne faisaient clairement pas le poids. L'argument méthodologique tournait maintenant à la déontologie (e-mail du 13 juin 2001 à 15 h 42)¹³. Il était assez clair à ce moment pour moi que le rapport de force ne bougerait plus ; par

ailleurs Mathieu faisait une ouverture sur les CD-Rom. J'avais donc le sentiment que, m'étant battu pour l'indexation, les horizons d'attente et le terrain-comme-il-parle, je pouvais baisser un peu la garde. Après tout, il y avait un nouveau terrain à la clé. Je lui ai donc renvoyé 2 h 15 plus tard un message dans lequel, tout en passant au « Cher Monsieur », je jouais à nouveau sur la proximité que cette polémique avait créée entre nous pour obtenir les CD-Rom (e-mail du 13 juin 2001 à 18 h 06).

« Cher Monsieur, Je suis encore une fois désolé de ce problème sur l'utilisation de l'entretien. Je ne voudrais surtout pas que vous pensiez qu'il y ait pu y avoir une quelconque volonté de dissimulation de ma part. Je viens d'écrire au directeur de l'ouvrage pour voir avec lui si des corrections sont encore possibles. Les CD me seraient évidemment très précieux. Si vous pouvez vous libérer pour me recevoir pour un nouvel entretien (?!) et pour que je vous les emprunte, je peux envisager de venir à Bruxelles entre vendredi matin et lundi soir. Serait-il possible alors que vous me les prêtiez quelques jours ? Je pourrai vous les renvoyer par courrier ou revenir à Bruxelles la semaine du 9 juillet. Si vous pouvez vous-même me les envoyer (je vous rembourserai les frais) on pourrait se voir après que j'aurai fait les premiers traitements. Merci de votre aide. J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur de ce malentendu. Gilles Bastin »

D'un point de vue pragmatique il est possible de faire un bilan de cette face cachée de l'entretien avec le journaliste. Mathieu m'a accordé un second entretien et remis, outre les CD-Rom, 150 à 200 feuillets de ses archives personnelles concernant toute cette période¹⁴. Quant à l'encadré contenant les extraits de l'entretien, il fut publié avec quelques modifications mineures de grammaire et de typographie dont on peut se faire une idée dans l'extrait ci-dessous :

Retranscription originale :

« Et sur les petits voyages..., et bien parce que mes collègues m'ont offert sur un plateau l'opportunité de raconter à mes..., à nos lecteurs, comment sont fabriqués nos articles. Vous savez, dans un saucisson, il y a marqué "pur porc", et donc là on peut voir que dans les articles de certains de mes collègues c'est pas du pur journalisme. Il y a cinquante pour cent de Commission. Ça intéresse je pense les gens. (...) Moi effectivement j'ai un sentiment de solidarité très fort à partir du moment où il s'agit d'information. Pas s'il s'agit de camoufler les petites pratiques, alors que nous mêmes

Retranscription publiée :

« Et sur les petits voyages..., et bien ~~parce~~ mes collègues m'ont offert sur un plateau l'opportunité de raconter à mes..., à nos lecteurs, comment sont fabriqués nos articles. Vous savez, dans un saucisson, il y a marqué "pur porc", et donc là on peut voir que dans les articles de certains de mes collègues c'est pas du pur journalisme. Il y a cinquante pour cent de Commission. Ça intéresse ~~je pense~~ les gens je pense. (...) Moi effectivement j'ai un sentiment de solidarité très fort à partir du moment où il s'agit d'information. Pas s'il s'agit de camoufler les petites pratiques, alors

maintenant nous entrons dans une phase où on donne des leçons au monde entier..., où on tente de montrer..., d'apporter un peu de morale publique dans le fonctionnement étatique, ou institutionnel..., et qu'à partir de ce moment-là, nous mêmes nous devons être au clair avec ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Et qu'il est nécessaire d'avoir une déontologie extrêmement ferme. (...) Alors les collègues évidemment n'ont pas apprécié parce que..., surtout ceux qui étaient à Dakar [rires]. Si vous voulez, les papiers "Lomé envoyé spécial", euh "Dakar envoyé spécial" ont été assez rares dans notre..., dans la presse... [rires]. (...) Moi vous savez je fais partie des gens qui considèrent qu'un ordre des journalistes ça serait pas une mauvaise chose. (...) À partir du moment où vous brisez des vies politiques, où vous brisez des vies, vous donnez des leçons de morale, de déontologie au monde entier, vous devez vous même être nickel. »

que nous mêmes maintenant nous entrons dans une phase où on donne des leçons au monde entier..., où on tente de montrer..., d'apporter un peu de morale publique dans le fonctionnement étatique, ou institutionnel...; et qu'à À partir de ce moment-là, nous mêmes nous devons être au clair avec ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Et qu'il Il est nécessaire d'avoir une déontologie extrêmement ferme. (...) Alors les collègues évidemment n'ont pas apprécié parce que..., surtout ceux qui étaient à Dakar [rires]. Si vous voulez, les papiers "Lomé envoyé spécial", euh "Dakar envoyé spécial" ont été assez rares dans notre..., dans la presse... [rires]. (...) Moi vous savez je fais partie des gens qui considèrent qu'un ordre des journalistes ça serait pas une mauvaise chose. (...) À partir du moment où vous brisez des vies politiques, où vous brisez des vies, vous donnez des leçons de morale, de déontologie au monde entier, vous devez vous même être nickel. »

Regarder à l'envers

Regarder à l'endroit ces échanges noués autour d'un entretien de recherche c'est constater que les « bricolages » et les « ajustements » (Demazière, 2008 : 31) qui mettent à l'épreuve le sociologue¹⁵ n'ont pas lieu que pendant la rencontre de face à face ; ils se déroulent dans toutes les interactions qui suivent l'entretien, éventuellement jusqu'à la production de l'article académique. S'il y a bien une « situation d'entretien » préparée puis close par une séquence d'événements (De Santis, 1980), sa portée peut excéder singulièrement le face-à-face. L'entretien, en somme, ne s'arrête pas à la fin de l'entretien¹⁶. Il y a évidemment là une difficulté d'ordre méthodologique et le contrôle des échanges avec les interviewés comme celui de la négociation qui peut s'installer avec eux sur la retranscription de l'entretien mériteraient d'être traités en détail dans la méthodologie de l'entretien¹⁷.

Si maintenant on tente de lire ces interactions à l'envers, c'est-à-dire non pas comme des scories méthodologiques disparaissant dans le produit final mais comme un objet de la recherche, force est de constater qu'elles dépassent le cadre d'une confrontation ou d'un jeu entre deux individus. Dans le « cas Mathieu » il est en effet nécessaire de prendre au sérieux les tentatives de ce journaliste pour imposer une définition de l'entretien au sociologue. Le journaliste éprouve de la déception à se lire sous la forme brute de la retranscription intégrale mais il place aussi le débat sur un terrain qui est celui de la

déontologie. On peut évidemment voir là une forme de myopie professionnelle le rendant incapable de concevoir qu'une autre pratique de l'entretien que la sienne fût possible. Mais il n'est pas anodin que cette dispute ait eu lieu avec le sociologue à ce moment. Le journaliste était en effet au même moment engagé dans des disputes similaires avec ses collègues (cf. les articles critiques mentionnés plus haut) et avec ses lecteurs : en passant les articles de Mathieu au crible d'une analyse de statistique lexicale apparaissait par exemple nettement la superposition du lexique employé par Mathieu pour décrire les « affaires » bruxelloises et d'un lexique professionnel caractéristiques de l'activité journalistique (avec des termes comme « journaliste », « média », « article », « fait » ou « journal »). Autrement dit, la position acquise par ce journaliste sur le terrain de la recherche supposait qu'il s'engage en permanence dans des « revendications de juridiction » le conduisant à tracer des lignes entre bonnes et mauvaises pratiques journalistiques (Abbott, 1988). Mathieu ne se contentait pas de travailler comme un « bon journaliste » ; il consacrait en effet une part non négligeable de sa production écrite à faire le portrait de ce journaliste.

Mathieu répétait donc avec le sociologue ce qu'il faisait avec ses lecteurs. Aux deux il livrait une morale implicite en leur expliquant comment travaille un bon journaliste quand les lecteurs n'attendaient, peut-être, que le récit des faits qui se déroulaient à

Bruxelles et le sociologue un simple entretien. En disant au sociologue comment il aurait dû travailler, il disait aussi comment, lui, concevait le bon travail journalistique (d'où ses renvois à l'interview télévisée et son idée de se méfier des sociologues). Le texte de notre entretien – plus encore que l'entretien lui-même – n'était qu'une des arènes sur lesquelles était engagé Mathieu pour tracer des lignes entre bonne et mauvaise pratiques du journalisme. Son opiniâtreté à vouloir le modifier et à imposer ses principes déontologiques n'était qu'un moment de l'entreprise de morale professionnelle à laquelle il se livrait alors avec ses collègues. De même que la statistique lexicale permettait de révéler la revendication juridictionnelle à l'œuvre dans les articles de ce journaliste, de même une lecture attentive du *revers* de l'entretien permettait de la voir à l'œuvre avec le sociologue¹⁸.

L'interaction entre le sociologue et le journaliste lors d'un entretien doit être prise au sérieux parce qu'elle porte sur une pratique commune aux deux professions – l'entretien – et que ce terrain commun peut être l'objet de luttes de définition de la part du journaliste comme du sociologue¹⁹. Ne pas *renverser* l'entretien lors de son analyse en prêtant une attention soutenue à ses marges conduirait de ce fait à se priver de matériaux très utiles pour la compréhension des enjeux de professionnalisation qui traversent le groupe des journalistes (et, *mutatis mutandis*, celui des sociologues, mais là n'était pas mon objet)²⁰. Si le cas présenté est exemplaire, il est plausible que l'interaction entre journalistes et sociologues ne soit qu'un cas limite de l'exercice de la sociologie dans des sociétés dans lesquelles les méthodes des sciences sociales se sont largement diffusées dans d'autres professions qui fondent une part de leur expertise sur leur capacité à mener des entretiens (c'est par exemple le cas des médecins comme des juges, des psychologues ou des policiers, etc.). L'entretien avec ces professionnels mériterait donc aussi un regard *inverse*²¹.

Plus généralement encore, l'interview est peut-être devenue – plus qu'un savoir professionnel – un trait caractéristique de la vie sociale contemporaine²². La « *démocratisation de l'opinion* » à laquelle peut s'apparenter la généralisation de ce savoir partagé ne manquerait alors pas d'être synonyme de luttes sociales autour de sa définition et de son contrôle dont le « cas Mathieu » pourrait en partie relever²³.

Ceci étant dit, le cas présenté dans cet article montre bien que le contrôle de l'interview est l'objet d'une dispute dont il n'est pas toujours sûr que celui qui pose les questions puisse sortir vainqueur. Dans le cas du journalisme, la pratique de l'entretien ne se limite pas, comme on peut être tenté de le

penser parfois dans les sciences sociales, au « *micro-trottoir* ». Elle est elle-même l'objet de conflits d'interprétation et de définition. L'interview a par exemple joué un rôle déterminant dans la production de la culture professionnelle des journalistes au XIXe siècle. Les premières interviews publiées dans les journaux l'ont été pour rendre visible et « *objectiver* » des controverses politiques ou diplomatiques (Riesman, Benney, 1956 : 3-4) et l'interview a joué un rôle déterminant dans l'émergence d'une culture journalistique visant à « *questionner l'autorité* » (Schudson, 1994)²⁴. Il existe de ce fait une forte tension aujourd'hui entre cet usage « professionnel » de l'entretien et celui qui s'est largement généralisé dans les médias dans lesquels des enjeux commerciaux dictent souvent le besoin d'illustrer et d'incarner les problèmes sociaux dans des récits individuels à forte teneur empathique, comme dans le cas des émissions de *talk show* ou des fameux « micro-trottoirs »²⁵.

Le « cas Mathieu » révèle d'une certaine façon la complexité du rapport des journalistes à l'entretien et les ambiguïtés qui peuvent naître sur ce sujet de la rencontre avec le sociologue²⁶. Pour le journaliste, le contrôle de la situation d'entretien ne se joue par exemple pas au niveau de l'exactitude du script produit (le plus souvent « relu » ou partiellement coproduit avec la source) mais dans les questions posées et l'insistance mise pour obtenir des réponses à ces questions. Le journaliste oppose donc au sociologue dans le « cas Mathieu » un professionnalisme concurrent (comme en atteste dans les échanges l'emploi du terme « *déontologie* »)²⁷.

Dans cet article nous avons proposé de *renverser* le questionnement habituellement réservé à l'entretien de recherche afin de montrer que le sociologue peut produire de nouveaux matériaux pour sa recherche lorsqu'il admet être lui-même pris dans un conflit avec son enquêté autour de l'entretien. Prendre en compte ce conflit n'est pas anodin car les sciences sociales se sont largement fondées sur le principe selon lequel l'entretien doit créer une situation de communication la plus « neutre » possible pour atteindre ce que les spécialistes de l'entretien non directif appellent des « *niveaux plus profonds d'information* » (Michelat, 1975 : 231), des « *cartes mentales* » (Legavre, 1996), des « *représentations* » (Duchesne, 1996), des « *modèles culturels* » (Michelat, 1975 : 233) ou encore une « *chambre d'écho* » (Kaufmann, 1996 : 60) que l'interviewé ne réserverait qu'à celui qui aurait réussi à produire une écoute particulière de ses propos en s'effaçant en quelque sorte de l'interaction.

Que cette écoute soit fondée sur l'empathie ou au contraire sur une forme ou l'autre de résistance ou

d'engagement importe peu ici. Le « cas Mathieu » montre que l'interaction entre le journaliste et le sociologue peut devenir, à sa marge, l'objet même de l'analyse, notamment lorsque la recherche porte sur des positionnements juridictionnels et pas sur des représentations ou des attitudes. Dans ce cas la question de la neutralité de l'enquêteur ne peut être posée sans que soit aussi posée celle de la neutralité de l'enquêté. Loin de n'être qu'un support de représentations, une matière à analyse de contenu, il est aussi capable d'enrôler le sociologue dans ses propres jeux professionnels²⁸ et d'imposer sa propre définition de l'entretien²⁹.

L'usage de l'entretien s'est imposé aux sciences sociales (et parmi celles-ci à la sociologie du journalisme) à mesure qu'elles s'intéressaient aux relations entre acteurs et aux capacités d'ajustement des individus aux différentes contraintes qui les entourent, plus qu'aux normes sociales en elles-mêmes et à la façon dont les acteurs se les représentent. Comme le notait par exemple Michaël Pollak dans un de ses

derniers textes, ce sont des « enquêtes orales » qui ont « révélé que les données structurelles qui définissent une situation peuvent apparaître non seulement comme des contraintes (la réponse est alors l'adaptation), mais aussi comme des ressources dont peuvent se saisir les acteurs dans leur effort pour définir activement leur place dans un environnement inconnu ou changeant » (Pollak, 1992).

Le sociologue qui pratique l'entretien avec d'autres professionnels de cette méthode comme les journalistes devrait prendre en compte le fait que son entretien de recherche peut aussi devenir un terrain de ces « efforts » faits par les acteurs pour contrôler leur environnement. En somme, il ne devrait pas être entraîné uniquement à la rhétorique de l'entretien à l'endroit — pendant son déroulement et alors que c'est lui qui pose les questions — mais aussi à celle de l'entretien à l'envers — lorsque le jeu s'équilibre et que l'enquêté commence à en discuter les règles³⁰.

Notes

^{1.} Une première version de l'étude du cas Mathieu a été présentée lors d'un séminaire de recherche du Département de sciences sociales de l'École normale supérieure de Cachan en 2003. Elle figure en annexe de la thèse de doctorat de G. Bastin (2003 : 587-596). L'introduction, la deuxième partie de l'article et le cadre théorique général sont en revanche originaux. Je remercie les deux lecteurs anonymes de la revue *Sur le journalisme* pour les remarques formulées sur le premier état de ce texte ainsi que les participants du séminaire media.corpus du laboratoire Pacte (Sciences Po Grenoble) pour leur contribution à l'amélioration du texte, particulièrement Emmanuelle Gatien, Stéphanie Abrial et Antoine Faure.

^{2.} En France deux ouvrages principalement fondés sur des entretiens ont contribué largement à asseoir la légitimité de la méthode dans les années 1990. Il s'agit de *La misère du monde* de P. Bourdieu et de *Analyser les entretiens biographiques*. L'exemple des récits d'insertion de D. Demazière et C. Dubar.

^{3.} En 1978 André Grelon mettait encore un point d'interrogation sur la méthode et questionnait sa légitimité dans le cadre d'une thèse sur l'idéologie des élèves des grandes écoles (Grelon, 1978).

^{4.} La multiplication des enquêtes collectives a en effet souvent conduit à installer une forme de division du travail de recherche reléguant la réalisation des entretiens — comme en d'autres domaines la passation des questionnaires — aux « petites mains » de ces entreprises scientifiques. Edgar Morin notait par exemple dans un des premiers textes consacrés en France à l'entretien à quel point la méthode lui paraissait sous-théorisée et dominée du fait de cette division implicite du travail d'enquête sociologique : « L'interview est en général un gagne-pain subalterne, un métier d'appoint pour des femmes un peu cultivées, une étape pour de futurs chercheurs. C'est la tâche inférieure dont se déchargent les chefs d'équipe. » (Morin, 1966 : 64)

^{5.} « Si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus. » (Bourdieu, 1993b : 904)

^{6.} En attestent aussi bien les formes de dépersonnalisation qui accompagnent souvent l'anonymisation des entretiens que les injonctions à l'objectivation par le chercheur de sa position d'enquêteur. Sur l'asymétrie implicite du processus d'interview, voir Mishler, 1986, et Rourke et Pitt, 2007.

^{7.} Voir Platt, 1981, pour un exemple de symétrie parfaite entre intervieweur et interviewé.

^{8.} Plesner, 2011.

^{9.} Pour un constat un peu désabusé concernant l'apport des sciences sociales dans la formation des journalistes — notamment les techniques d'entretien — voir Charon, 1996 : 24.

^{10.} Pour plus de détails sur le contexte, on pourra se rapporter à Baisnée, 2001 ; Bastin, 2003 ; Bastin, 2009 ; et Georgakakis, 2000.

^{11.} C'est dans le *Washington Post* que furent publiés dans les années 1970 les articles de Bob Woodward et Carl Bernstein qui conduisirent à la démission de Richard Nixon dans l'affaire dite du Watergate.

^{12.} La négociation de la situation d'entretien avait porté sur l'enregistrement de celui-ci et la question de l'anonymat. En revanche les modalités de retranscription (correction orthographique...) n'avaient pas été discutées avant l'entretien, rien ne laissant présager qu'un conflit se déclencherait sur cette question.

^{13.} « Cher Monsieur, Je possède les CD et je peux vous les prêter pour une recherche. Concernant l'utilisation de mes propos, ma surprise tient au fait que je n'ai pas été prévenu de leur utilisation "brute". La règle non-dite de ces entretiens est qu'ils ne sont pas utilisés sans lissage. En clair, j'ai été pris par surprise, ce qui n'est pas très déontologique. Évidemment, à l'avenir, je ferais attention lorsque je m'adresse à un sociologue. Bien à vous. Mathieu »

^{14.} Ces documents ont notamment servi de matériaux pour la rédaction du chapitre 7 de ma thèse et de Bastin, 2009 : 157-158.

^{15.} Y compris sur un plan psychologique. Comme le note Morin — qui a cependant tendance à réduire l'entretien à cette dimension —, « l'interview porte en elle toute la difficulté de la vérité dans les rapports humains ». Cf. Morin, 1966 : 62.

^{16.} On peut voir là une forme de ce principe souvent enseigné aux étudiants en sociologie selon lequel un entretien, alors qu'on croyait l'avoir épuisé, redémarre souvent lorsque l'on cesse son enregistrement.

^{17.} Dans les courriers échangés avec Mathieu plusieurs expressions paraissent étonnantes si on ne considère qu'une des faces de l'entretien : celle de « l'endroit », du contrôle de l'échange de face à face enregistré. Lors de l'entretien je m'étais contenté de relancer Mathieu, le plus souvent de façon brève (32 interventions au total sur 1 h 10 dont plus de la moitié de moins d'une ligne dans la retranscription). Mais l'échange par mail appartient à « l'envers » de l'entretien et il ne serait pas exagéré de dire que là c'est le sociologue qui doit s'exposer en livrant une part de son matériau intellectuel à l'interviewé et en jouant le jeu de l'interaction de façon exagérée (« bien sûr », « amusantes »...). Il est plus facile en somme d'éviter de coproduire sa recherche avec l'interviewé pendant l'entretien que dans les interactions liminaires qui le rendent possible.

^{18.} Toutes les arènes sont bonnes quand on est engagé dans une entreprise morale ou juridictionnelle au sens de Abbott. Même celle – éphémère – de l'interaction avec le sociologue. N'en va-t-il pas, après tout, comme dit Mathieu de la « postérité universitaire » ?

^{19.} La méthode de l'entretien n'est à vrai dire qu'une partie de cet espace disputé des deux « disciplines » que sont le journalisme et les sciences sociales (on hésite à dire « professions » dans les deux cas). Une analyse plus détaillée serait à mener sur l'ensemble de cet espace et la façon dont le partage y a été fait entre les uns et les autres (on pense notamment à la définition de notions comme celle d'« enquête » ou de « fait » et bien sûr à la question de « l'objectivité »).

^{20.} L'entretien ne s'est pas par hasard imposé dans la sociologie des groupes professionnels à mesure que celle-ci abandonnait le paradigme fonctionnaliste pour adopter un paradigme interactionniste. S'il ne s'agit plus de décrire le processus par lequel un groupe accède au statut de profession mais les stratégies des acteurs mobilisant des étiquettes professionnelles dans leur activité quotidienne, l'entretien devient à l'évidence un élément incontournable de l'enquête. La sociologie des journalistes ne fait pas exception comme nous tentons de le montrer par ailleurs dans un projet financé par l'ANR. Celui-ci repose sur un état des lieux des enquêtes ayant eu recours à des entretiens avec des journalistes en France depuis les années 1980 et vise à proposer une « réanalyse » de ces entretiens à partir des récits d'entrée dans le métier de journaliste qu'ils contiennent, parfois dans les marges d'autres propos échangés à l'occasion de l'enquête primaire (cf. <http://mediacorpus.hypotheses.org/27>).

^{21.} Dans une des premières tentatives de faire la « sociologie de l'interview », Riesman et Benney ont employé à propos de l'entretien l'expression de « major white-collar industry » (Riesman, Benney, 1956). Sur le sujet, voir aussi Lee, 2008.

^{22.} « The individual interview has become a commonplace feature of everyday life. » (Gubrium, Holstein, 2002 : 4) Voir aussi sur le même sujet Gubrium et Holstein, 2003.

^{23.} En s'appuyant sur la notion de « société du confessionnal »

élaborée par Michel Foucault dans son Histoire de la sexualité, Atkinson et Silverman ont par exemple rapproché les sciences sociales de l'ensemble des pratiques qui relèvent de cette forme de contrôle social et dont le journalisme pourrait aussi être un exemple (Atkinson, Silverman, 1997 : 314).

^{24.} Dans un texte consacré à l'interview du point de vue de l'interviewé Mark Twain a décrit la violence de l'exercice : « People who find fault with the interviewer, do it because they do not reflect that he is but a cyclone, after all, though disguised in the image of God, like the rest of us; that he is not conscious of harm even when he is dusting a continent with your remains, but only thinks he is making things pleasant for you; and that therefore the just way to judge him is by his intentions, not his works. » (Twain, 1889 (ou 1890))

^{25.} Cf. Altheide, 2002. Pour D. Altheide le tournant « post-journalistique » conduit à ne plus utiliser l'interview pour obtenir des réponses circonstanciée de ses sources mais comme outil du divertissement. Voir aussi un thème proche dans Morin, 1966 : 66. Pour E. Morin l'interview est un trait de la culture de masse qui renvoie au besoin de « human touch » manifesté par le public.

^{26.} Les sociologues connaissent d'ailleurs des clivages similaires entre conceptions alternatives de l'entretien. L'impératif méthodologique de neutralisation de la distance sociale avec l'enquêté a par exemple produit un clivage entre, d'un côté, des stratégies « rassurantes » reposant sur une forme d'amour intellectuel de l'autre (Bourdieu, 1993a : 912-913) ou visant à conforter l'expression de la parole de ceux qui se sentent moins légitimes à s'exprimer que le sociologue (Duchesne, 1996), et, de l'autre, des stratégies « inquiétantes » visant à déstabiliser ceux qui se sentent plus légitimes en « s'imposant » à eux (Chamboredon, Pavis, Surdez, Willemez, 1994), en manifestant une forme ou l'autre « d'agression symbolique » (Legavre, 1996), ou en posant les questions qui « fâchent » (Laurens, 2007).

^{27.} Le cas des entretiens avec des élus est assez proche bien que le conflit porte dans ce cas sur la question de l'anonymat (qu'ils refusent souvent) (Demazière, 2008 : 27).

^{28.} On pourrait dans ce sens renverser la formule de D. Memmi et dire que l'enquêté se fait parfois enquêteur. Autant qu'un retour réflexif sur l'enquêteur, l'entretien suppose donc une analyse des motifs de l'enquêté (Memmi, Arduin, 1999). Peu de choses ont d'ailleurs été écrites sur les motivations de l'interviewé qui est en général considéré comme passif (au-delà de la question de savoir s'il accepte ou pas l'interview) dans l'analyse méthodologique de l'entretien (Hiller, 2004).

^{29.} L'idée de définitions concurrentes de la situation d'entretien a particulièrement été analysée par D. Demazière (2007) et O. Schwartz (1993).

^{30.} Cf. « The subject matter of sociology is interaction. Conversation of verbal and other gestures is an almost constant activity of human beings. The main business of sociology is to gain systematic knowledge on social rhetoric; to gain the knowledge, we must become skilled in the rhetoric itself. » (Benney, Hughes, 1956 : 137).

Références bibliographiques

Abbott, A., 1988, *The System of Professions : an Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press.

Altheide, D. L., 2002, « Journalistic Interviewing », in Gubrium J. F., et Holstein, J. A. (Eds.), *Handbook of Interview Research*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 411-430.

Atkinson, P. et Silverman, D., 1997, « Kundera's Immortality : The Interview Society and the Invention of the Self »,

Qualitative Inquiry, n° 3, pp. 304-325.

Bainée, O., 2001, « Les relations entre la Commission et le Corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne : crise et renouvellement des pratiques », *Pôle Sud*, n° 15, pp. 47-60.

Bastin, G., 2002, « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement dans un monde de travail », in Georgakakis, D. (Éd.), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et*

- professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, pp. 169-194.
- Bastin, G., 2003, *Les professionnels de l'information européenne à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information (territoires, carrières, dispositifs)*, Thèse de doctorat en sociologie, Cachan, École normale supérieure de Cachan, Département de sciences sociales, 637 p.
- Bastin, G., 2009, « Codes et codages professionnels dans les mondes de l'information », *Réseaux*, n° 157-158, pp. 192-211.
- Benney, M. et Hughes, E. C., 1956, « Of Sociology and the Interview : Editorial Preface », *American journal of sociology*, vol. 62, n° 2, pp. 137-142.
- Bourdieu, P., 1993a, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-925.
- Bourdieu, P. (Éd.), 1993b, *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- Bourdon, J., 1992, « Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, n° 19, pp. 56-66.
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M. et Willemez, L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, pp. 114-132.
- Charon, J.-M., 1996, « Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus », *Politix*, n° 36, pp. 16-32.
- De Santis, G., 1980, « Interviewing as Social Interaction », *Qualitative Sociology*, vol. 2, n° 3, pp. 72-98.
- Demazière, D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, n° 3, pp. 85-100.
- Demazière, D., 2008, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, n° 123, pp. 15-35.
- Demazière, D. et Dubar, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 350 p.
- Duchesne, S., 1996, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie ? », *Politix*, n° 9, pp. 189-206.
- Georgakakis, D., 2000, « La démission de la Commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », *Cultures et Conflits*, n° 38-39.
- Grelon, A., 1978, « Interviewer ? », *Langage et société*, vol. 4, n° 4, pp. 41-62.
- Gubrium, J. F. et Holstein, J. A., 2002, *Handbook of interview research : context & method*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Gubrium, J. F. et Holstein, J. A., 2003, « From the individual interview to the interview society », in Gubrium, J. F. et Holstein, J. A. (Eds.), *Postmodern interviewing*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 21-50.
- Hiller, H. H. et Di Luzio, L., 2004, « The Interviewee and the Research Interview : Analysing a Neglected Dimension in Research », *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, vol. 41, n° 1, pp. 1-26.
- Kaufmann, J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. 128, 127 p.
- Laurens, S., 2007, « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? », *Genèses*, n° 69, pp. 112-127.
- Lee, R. M., 2008, « David Riesman and the Sociology of the Interview », *Sociological Quarterly*, vol. 49, n° 2, pp. 285-307.
- Legavre, J.-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, n° 35, pp. 207-225.
- Memmi, D. et Arduin, P., 1999, « L'enquêteur enquêté. De la "connaissance par corps" dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n° 35, pp. 131-145.
- Michelat, G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 2, pp. 229-247.
- Mishler, E., 1986, *Research Interviewing – Context and Narrative*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Morin, E., 1966, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », *Communications*, n° 7, pp. 59-73.
- O'Rourke, B. K. et Pitt, M., 2007, « Using the Technology of the Confessional as an Analytical Resource : Four Analytical Stances Towards Research Interviews in Discourse Analysis », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum : Qualitative Social Research*, vol. 8.
- Platt, J., 1981, « On Interviewing One's Peers », *The British Journal of Sociology*, vol. 32, n° 1, pp. 75-91.
- Plesner, U., 2011, « Studying Sideways : Displacing the Problem of Power in Research Interviews With Sociologists and Journalists », *Qualitative Inquiry*, vol. 17, n° 6, pp. 471-482.
- Pollak, M., 1992, « L'entretien en sociologie », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21.
- Riesman, D. et Benney, M., 1956, « The Sociology of the Interview », *The Midwest Sociologist*, vol. 18, n° 1, pp. 3-15.
- Schudson, M., 1994, « Question Authority. A History of the News Interview in American Journalism, 1860s-1930s », *Media, Culture and Society*, vol. 16, n° 4, pp. 565-587.
- Schwartz, O., 1993, « L'empirisme irréductible (Post-face) », in Anderson, N. (Éd.), *Le Hobo*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- Twain, M., 1889 (ou 1890), « Concerning the Interview », PBS NewsHour / Mark Twain Foundation.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. Dans cet article on propose de revenir sur la pratique de l'entretien de recherche en montrant que la discussion scientifique sur cette méthode a sous-évalué une dimension de la « relation sociale » à laquelle s'apparente tout entretien : le conflit sur les règles mêmes de l'exercice qui peut s'instaurer entre l'intervieweur et l'interviewé. Loin de n'être qu'un « bruit » parasite que le sociologue devrait neutraliser, comme le préconisent la plupart des auteurs, ce conflit – qui forme la trame de ce que l'on appelle ici l'*envers* de l'entretien – peut constituer la matière même qu'il devra analyser. Pour ce faire le sociologue doit s'interroger davantage sur les motivations et les pratiques de l'interviewé que sur ses propres dispositions et sa méthode. En effet, lorsqu'il s'adresse à des professionnels qui utilisent l'entretien dans leur vie de tous les jours – c'est le cas des journalistes – le sociologue doit prendre en compte qu'il « joue » alors sur un terrain sur lequel l'interviewé peut lui opposer une singulière résistance. Cet *envers* de l'entretien est analysé à la lumière d'une étude de cas d'entretien mené avec un journaliste, le « cas Mathieu », qui conduit à poser la question du rôle de l'entretien dans ces deux disciplines concurrentes que sont la sociologie et le journalisme.

Mots-clés : entretien, sociologie, journalisme, profession, revendication juridictionnelle

En. In this paper we propose to revisit the literature on research interviews. We show that the scientific discussion on this method has underestimated one dimension of the “social relationship” to which a research interview can be assimilated: the conflict over the rules of the exercise between the interviewer and the interviewee. Far from being a “noise” that the sociologist should neutralize, as advocated by most authors, this conflict—which forms the backbone of what we call here the *reverse* of the interview—can constitute the very matter that should be analyzed. To do this the sociologist has to wonder more about the motivations and practices of the interviewee than he does on his own methods. Indeed, when speaking to professionals who use the interview in their everyday life—as is the case of journalists—the sociologist must consider that he “plays” on a ground on which the interviewee can oppose a singular resistance. This *reverse* of the interview is analyzed in the light of a case study of an interview conducted with a journalist, the “Mathieu case”. This case study leads to questioning the role of the interview in the two competing disciplines that are sociology and journalism.

Keywords: interview, sociology, journalism, profession, jurisdictional claim

Pt. Este artigo se propõe refletir sobre a prática da entrevista de pesquisa, mostrando que a discussão científica sobre o assunto tem desvalorizado uma dimensão ligada a uma “relação social” que perpassa qualquer entrevista: o conflito em torno das regras do próprio ato de entrevistar, e que pode surgir entre entrevistador e entrevistado. Longe de ser apenas um “incômodo” parasita que o sociólogo deveria neutralizar, como a maior parte dos autores aconselha, esse conflito — que forma a trama denominada aqui de *o avesso da entrevista* — pode se constituir no próprio assunto a ser analisado em uma pesquisa. Para fazer isso, o sociólogo deverá primeiro priorizar o questionamento sobre as motivações e práticas do entrevistado, em detrimento às suas próprias disposições e método. De fato, nos casos em que a entrevista é realizada com profissionais que a utilizam diariamente — como é o caso dos jornalistas — o sociólogo deve ter em mente que ele “atua” em um terreno onde o entrevistado pode apresentar uma resistência particular. Essa situação de *avesso* é analisada a partir de um estudo de caso em que se realizou uma entrevista de pesquisa com um jornalista, o “Caso Mathieu”, e que induz ao questionamento sobre o papel da entrevista nessas duas disciplinas concorrentes, a sociologia e o jornalismo.

Palavras-chave: entrevista, sociologia, jornalismo, profissão, reivindicação jurisdicional

